

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 16 décembre 2025, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 10 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Vincent MAZIN, Maire**.

Etaient présents : MM. Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Stéphane FALGOUX, Mme Jacinthe GUILLOT, MM. Vincent MAZIN, Julien MONTAGNÉ, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Adeline ROUX, Michèle TARDIEU, Agnès VACHER, Martine VAQUIER.

Procurations : M. Jean DELAUGERRE a donné pouvoir à M. Stéphane FALGOUX, M. Guillaume FLANDIN a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Florence JOUVE a donné pouvoir à Mme Lydie ROBERT, Mme Hélène LAGRANGE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné pouvoir à M. François PIGNOL, Mme Virginie MORIER a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Danielle RANCY a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. Laurent SAUNON a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO.

Absents excusés : Mme Laëtitia BOBEL, M. Matthieu GAVAIX, M. René LEMERLE, Mmes Juline RODRIGUES.

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2025-59 : Adhésion à la mission relative à l'assistance Retraites exercées par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale – renouvellement 2026-2028

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu le décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n° 2025-17 en date du 17 juin 2025 portant mise en œuvre de la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites du Centre de Gestion de la FPT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 16 décembre 2025,

Certifiée transmise en Préfecture, le 17 décembre 2025

Le Maire,

Vincent MAZIN



Le secrétaire de séance,

Yves FERRIER

